



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question au Gouvernement n° 1892

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Janine Jambu.

Mme Janine Jambu. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'industrie.

De plus en plus nombreuses, revoltées, hostiles sont, parmi les salariés, les populations, les élus de notre pays, les réactions à la privatisation de Thomson.

Chacun sent bien que c'est l'avenir industriel de la France qui est en jeu. 72 % des Français interrogés condamnent le bradage d'un des fleurons de notre pays contre un franc symbolique.

Ils n'acceptent pas le mépris affiché par M. le Premier ministre dans ses dernières déclarations à l'égard des salariés, de leur savoir-faire, des technologies de pointe dont ils sont les créateurs.

Ils n'acceptent pas non plus les réponses apportées par le Gouvernement à cette opération de dépeçage, qui retrecit Thomson-CSF aux seuls militaires et offre Thomson Multimedia à l'entreprise sud-coréenne Daewoo, dont l'ancien PDG et directeur d'une filiale du groupe vient d'être arrêté pour corruption.

Au moment où les besoins en électronique civile sont immenses, offrant des possibilités d'emplois stables en France, au moment où le PDG de Thomson Multimedia affirme que l'entreprise renouera avec les profits une fois sa dette réduite, vous faites le choix à la fois le plus rétrograde et le plus contraire à l'intérêt national en recapitalisant l'entreprise à hauteur de 11 milliards aux frais des contribuables, et, surtout, au seul profit des Sud-Coréens.

Les députés communistes ont demandé une commission d'enquête et un débat à l'Assemblée nationale sur ce sujet majeur. Le Gouvernement ne peut pas se dérober devant ses responsabilités politiques.

Monsieur le ministre, je vous demande de geler immédiatement le processus engagé et d'ouvrir avec tous les intéressés un grand débat public sur le développement de la filière électronique française. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Madame la députée, je souhaiterais que nous puissions également aborder ce sujet avec sérieux et réflexion, comme vous l'avez d'ailleurs fait.

M. le ministre de l'économie et des finances a, la semaine dernière, en réponse à plusieurs de vos questions, expliqué quelle procédure avait été suivie et quelles précautions avaient été prises sous le contrôle d'une personnalité indépendante pour que chacun des candidats à la reprise de Thomson-CSF soit traité de manière égale.

Au terme de cette procédure, j'ai moi-même examiné le dossier.

Je l'ai fait en conscience, en en discutant avec les membres du Gouvernement concernés et je suis arrivé à la conviction personnelle que la meilleure offre du point de vue des intérêts de la France, de notre défense nationale, de notre industrie et du maintien de l'emploi pour les personnels du groupe Thomson, c'était la proposition Lagardère. J'ai donc fait part, comme la procédure le prévoyait, d'une préférence.

Ce dossier est maintenant transmis à la commission de privatisation qui est composée de personnalités tout à fait indépendantes, dont personne n'a jamais mis en doute la hauteur morale.

La commission de privatisation est saisie des deux offres et de tous les éléments de ces deux offres. Elle doit émettre un avis - un avis conforme -, qui sera publié.

Mesdames, messieurs les députés, une fois cet avis connu, et quel que soit son contenu, je demanderai que soit

organise a l'Assemblée nationale un grand débat public sur tous les aspects de ce dossier - financiers, industriels et sociaux - de façon que l'on joue cartes sur table, avant que la décision du Gouvernement ne soit prise. Et chacun prendra alors ses responsabilités. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)
M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à Mme Janine Jambu.

Mme Janine Jambu. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'industrie.

De plus en plus nombreuses, revoltées, hostiles sont, parmi les salariés, les populations, les élus de notre pays, les réactions à la privatisation de Thomson.

Chacun sent bien que c'est l'avenir industriel de la France qui est en jeu. 72 % des Français interrogés condamnent le bradage d'un des fleurons de notre pays contre un franc symbolique.

Ils n'acceptent pas le mépris affiché par M. le Premier ministre dans ses dernières déclarations à l'égard des salariés, de leur savoir-faire, des technologies de pointe dont ils sont les créateurs.

Ils n'acceptent pas non plus les réponses apportées par le Gouvernement à cette opération de dépeçage, qui retrecit Thomson-CSF aux seuls militaires et offre Thomson Multimedia à l'entreprise sud-coréenne Daewoo, dont l'ancien PDG et directeur d'une filiale du groupe vient d'être arrêté pour corruption.

Au moment où les besoins en électronique civile sont immenses, offrant des possibilités d'emplois stables en France, au moment où le PDG de Thomson Multimedia affirme que l'entreprise renouera avec les profits une fois sa dette réduite, vous faites le choix à la fois le plus rétrograde et le plus contraire à l'intérêt national en recapitalisant l'entreprise à hauteur de 11 milliards aux frais des contribuables, et, surtout, au seul profit des Sud-Coréens.

Les députés communistes ont demandé une commission d'enquête et un débat à l'Assemblée nationale sur ce sujet majeur. Le Gouvernement ne peut pas se dérober devant ses responsabilités politiques.

Monsieur le ministre, je vous demande de geler immédiatement le processus engagé et d'ouvrir avec tous les intéressés un grand débat public sur le développement de la filière électronique française. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Madame la députée, je souhaiterais que nous puissions également aborder ce sujet avec sérieux et réflexion, comme vous l'avez d'ailleurs fait.

M. le ministre de l'économie et des finances a, la semaine dernière, en réponse à plusieurs de vos questions, expliqué quelle procédure avait été suivie et quelles précautions avaient été prises sous le contrôle d'une personnalité indépendante pour que chacun des candidats à la reprise de Thomson-CSF soit traité de manière égale.

Au terme de cette procédure, j'ai moi-même examiné le dossier.

Je l'ai fait en conscience, en en discutant avec les membres du Gouvernement concernés et je suis arrivé à la conviction personnelle que la meilleure offre du point de vue des intérêts de la France, de notre défense nationale, de notre industrie et du maintien de l'emploi pour les personnels du groupe Thomson, c'était la proposition Lagardère. J'ai donc fait part, comme la procédure le prévoyait, d'une préférence.

Ce dossier est maintenant transmis à la commission de privatisation qui est composée de personnalités tout à fait indépendantes, dont personne n'a jamais mis en doute la hauteur morale.

La commission de privatisation est saisie des deux offres et de tous les éléments de ces deux offres. Elle doit émettre un avis - un avis conforme -, qui sera publié.

Mesdames, messieurs les députés, une fois cet avis connu, et quel que soit son contenu, je demanderai que soit organisé à l'Assemblée nationale un grand débat public sur tous les aspects de ce dossier - financiers, industriels et sociaux - de façon que l'on joue cartes sur table, avant que la décision du Gouvernement ne soit prise. Et chacun prendra alors ses responsabilités. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Jambu Janine](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1892

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 1996, page 6152

Réponse publiée le : 30 octobre 1996, page 6152

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 1996